



AG du
16/01/2021

Bilan financier

Sommaire

1. Les Projets
2. L'interruption COVID 2019-2020
3. Le bilan 2019-2020
4. Le prévisionnel 2020-2021



Les projets

Pour 2019/2020

- Tennis à l'école
 - Ecoles de St Cyr : 5 classes de CE2
 - 1 h/semaine - 30 séances (répartition des séances entre les classes)
- Tennis sport adapté :
 - Développer l'activité Tennis thérapeutique en direction des jeunes en situation de handicap
 - Enfants et adolescents (une dizaine de jeunes) de l'Hôpital Charcot
 - 2 h/semaine

Dossiers de subvention montés auprès de la Mairie de St Cyr l'Ecole, du CNDS pour financer en partie ces projets.

Pour 2020/2021, un nouveau projet : Tennis Sport Santé



Gestion de l'interruption COVID saison 2019-2020



Période 1 : Interruption totale de l'activité

- Toutes les activités sont suspendues à partir du 15/3
- Installations inaccessibles



Annulation du tournoi Jeunes
Annulation des stages Jeunes d'Avril

Mise en place du chômage partiel pour les moniteurs (pour l'activité cours collectifs) avec maintien de salaire.

Période 2 : Reprise du jeu libre en extérieur

À partir du 04/06

- Réservation obligatoire
- Mise en place d'un abonnement de réservation spécifique



Mise en place du protocole sanitaire, de l'abonnement de réservation Covid

Avenant chômage partiel pour les moniteurs avec maintien de salaire.

Période 3 : Reprise des activités

- Reprise des cours collectifs à partir du 08/06
- Cours collectifs supplémentaires jusqu'au 04/07
- Stages pour les enfants et adultes du 06 au 24/07



Préparation de la reprise (protocole sanitaire, etc...)

Mise en place des inscriptions à distance, et de nouveaux modes de paiement.

Annulation du tournoi Adultes



Dédommagement des adhérents

Dédommagement proposé pour les cours non réalisés (6 séances annulées en moyenne) :

- 30€ pour les enfants du mini tennis et de l'école de tennis
- 60€ pour les adultes des cours collectifs, compétition et pour les jeunes en compétition

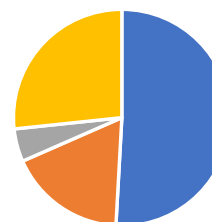
Sondage :

- **#JeSoutiensMonClub** : si vous souhaitez exprimer votre soutien envers notre club, vous pouvez choisir de décliner tout dédommagement.

ou

- **Je souhaite un dédommagement** : il pourra être crédité sous forme d'unités Balle Jaune pour vous permettre de jouer plus souvent cet hiver, ou être déduit de votre cotisation 2020/2021.

Résultats Sondage Covid



- Sans réponse (#JeSoutiensMonClub)
- #JeSoutiensMonClub
- Je souhaite des unités Balle Jaune
- Je souhaite une réduction de ma cotisation 2020/2021

Sans réponse (#JeSoutiensMonClub)	145
#JeSoutiensMonClub	50
Je souhaite des unités Balle Jaune	14
Je souhaite une réduction de ma cotisation 2020/2021	76

Dédommagement proposé pour les adhésions simples :

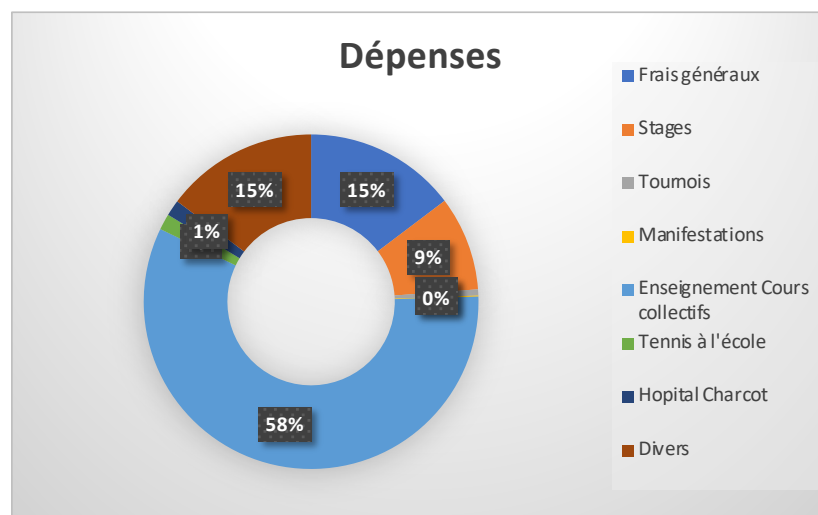
Pour chaque adhérent qui ne prenait pas de cours en 2019 – 2020, le SCTC offre une boîte de balles.



Bilan 2019-2020

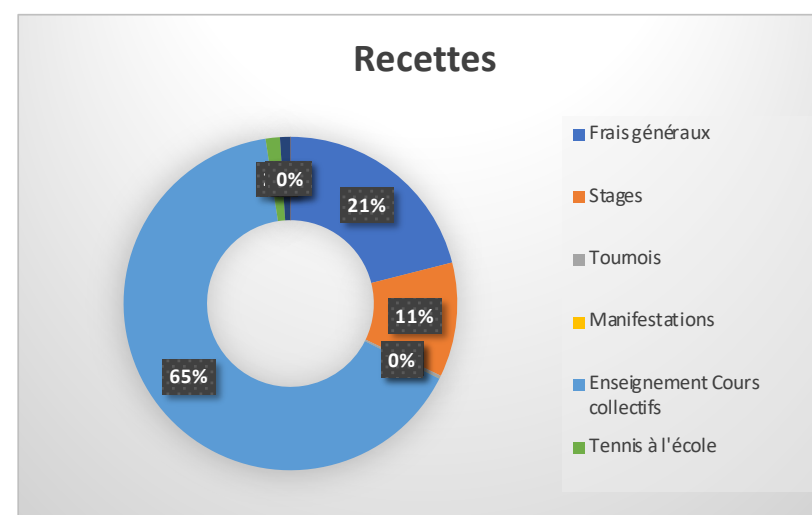
Résultat excédentaire de 158,53 € (intégrant une provision pour les dédommagements COVID de la saison 2019-2020 à reporter sur la saison 2020-2021)

- Subventions obtenues suite aux dossiers montés pour les projets (Tennis à l'école, Tennis Handicap, TAP)
- Subventions obtenues récompensant le dynamisme du club (Tennis féminin, nombre d'adhérents).



TOTAL DEPENSES

168 291,47 €



TOTAL RECETTES

168 450,00 €

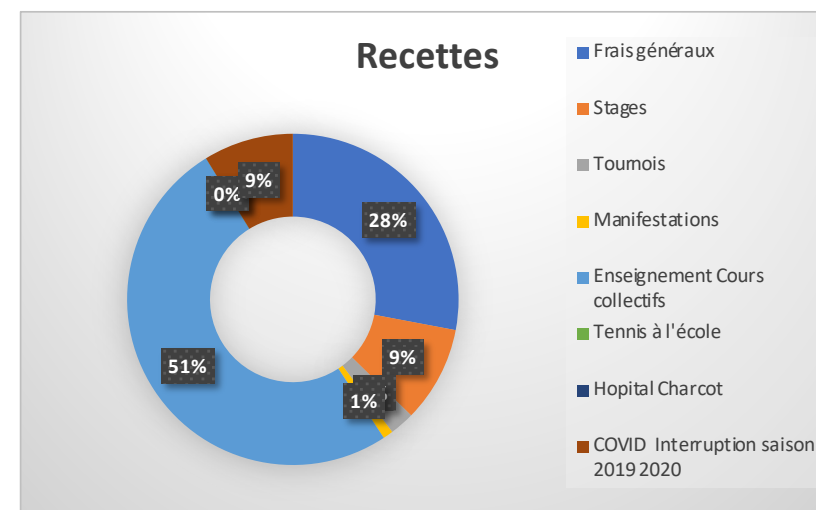
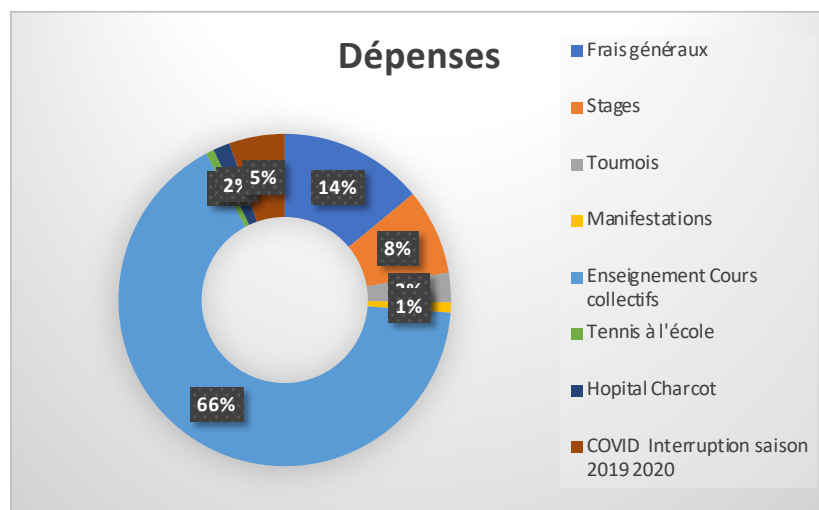
**COMPTE DE RESULTAT 2019-2020 (établi le 01/12/2020)**

Charges		Produits	
4421 Prélèvements à la source (Impôt sur le revenu)	- 2 630,00 €		
6010 Fournitures sportives	- 3 865,41 €	7030 Ventes badges et clefs	60,00 €
6011 Fournitures sanitaires	- 209,70 €	7061 Tournois droits d'engagements	516,00 €
6030 Achats badges et clefs	- 1 223,38 €	7067 Participations aux stages	18 459,00 €
6063 Petits équipements	- 178,87 €	7071 Ventes aux membres (balles, maillots...)	85,00 €
6067 Frais de stages	- 1 007,80 €	7073 Vente d'unités Balles jaune	2 370,00 €
6068 Tournois achats divers	- 34,42 €	7088 Autres produits d'activités annexes	990,00 €
6069 Manifestations achats divers	- 165,88 €	7311 Remboursement CPAM	593,98 €
6073 Achats licence annuel Balles jaune et Spartime	- 748,76 €	7312 Remboursement FFT	549,00 €
6114 Sous-traitance PSVA78	- 1 242,00 €	7413 Subventions Conseil Général	1 673,00 €
6132 Locations immobilières (courts couverts)	- 960,00 €	7414 Subventions Municipales	2 300,00 €
6163 Droits d'engagements par équipe	- 683,00 €	7450 Subventions Fédérales ANS	2 000,00 €
6185 Frais de séminaires	- 29,97 €	7460 Subventions Ligue	1 000,00 €
6235 Tournois trophées et prix aux joueurs	- 133,70 €	7490 Parrainages, sponsors	3 000,00 €
6254 Tournois frais d'arbitrage	- 686,00 €	7565 Cotisations (adhésions, licences et cours)	134 854,02 €
6257 Réceptions	- 948,00 €		
6261 Internet	- 528,59 €		
6262 Téléphone	- 264,00 €		
6270 Services bancaires	- 118,63 €		
6411 Salaires	- 74 977,23 €		
6414 Autres indemnités	- 14 552,38 €		
6451 Cotisations à l'URSSAF	- 39 011,00 €		
6452 Cotisations aux mutuelles	- 1 496,52 €		
6453 Cotisations aux caisses de retraites	- 9 723,03 €		
6458 Cotisations aux autres organismes sociaux	- 404,96 €		
6475 Médecine du travail	- 504,00 €		
6540 Pertes sur créances irrécouvrables	- 38,00 €		
6562 FFT licences	- 10 857,00 €		
6563 FFT cotisation statutaire	- 43,00 €		
6564 FFT taxes homologation tournois	- 134,00 €		
6565 Cotisations remboursées	- 3 497,00 €		
6720 Charges sur exercices antérieurs	- 2 000,00 €		
6815 Dotations aux provisions pour retraite	- 8 000,00 €		
6870 Dotations aux provisions exceptionnelles	- 16 500,00 €		
Total	- 168 291,47 €	Total	168 450,00 €



Budget prévisionnel 2020-2021

Budget de 182 400 €, équilibré (intégrant les dédommagements COVID de la saison 2019-2020)

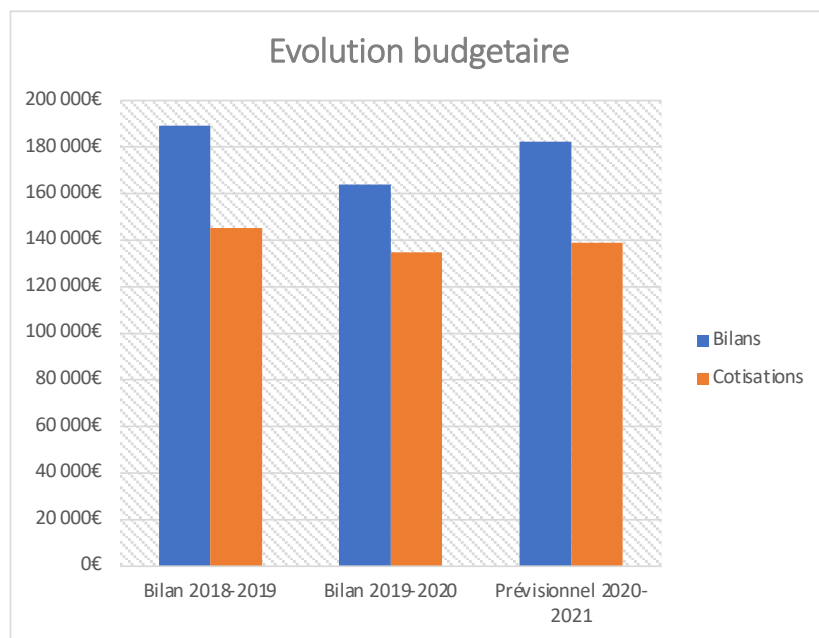


**COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2020/2021 (établi le 01/12/2020)**

Charges		Produits		
	Prévisionnel		Prévisionnel	
6010	Fournitures sportives	5 000,00 €	7061 Tournois droits d'engagement individuel	4 000,00 €
6011	Fournitures sanitaires	400,00 €	7067 Participations aux stages	17 000,00 €
6064	Fournitures administratives	800,00 €	7071 Ventes d'unités	1 200,00 €
6067	Frais de stages	1 000,00 €	7073 Manifestations recettes	1 800,00 €
6068	Tournois achats divers	600,00 €	7084 Tournois recettes du bar	400,00 €
6069	Manifestations achats divers	1 800,00 €	7450 Subvention ANS	- €
6073	Achats licence annuelle Balle Jaune et Spartime	750,00 €	7412 Subvention Conseil départemental	- €
6114	Frais Gestion salariale (PSVA78)	1 250,00 €	7413 Subvention Municipale	- €
6132	Location des courts couverts	3 500,00 €	7414 Subvention Ligue	- €
6163	Tournois droits d'engagement par équipe	600,00 €	7490 Parrainages, sponsors	3 000,00 €
6161	Assurance	1 000,00 €		
6235	Tournois prix aux joueurs	1 800,00 €	7088 Vente prestation Cours Mairie	- €
6254	Tournois frais d'arbitrage	2 600,00 €	7565 Cotisations	47 000,00 €
6262	Télécommunication	850,00 €	7565 Cours	92 000,00 €
6270	Services bancaires	300,00 €	7680 Produits financiers	- €
6313	Formation professionnelle	- €	7870 Reprise sur dotation aux provisions exceptionnelles	16 000,00 €
6411	Salaires (y compris stages)	85 000,00 €		
6451	Charges sur salaires	48 000,00 €		
6475	Frais Santé	2 500,00 €		
6562	Licences FFT	11 000,00 €		
6563	FFT cotisation statutaire	50,00 €		
6564	FFT taxes homologation tournois	250,00 €		
6565	Cotisations remboursées	3 500,00 €		
6565	Compensation interruption saison 2019/2020 adhérents sans cours	350,00 €		
6565	Compensation interruption saison 2019/2020 adhérents avec cours	6 000,00 €		
6565	Compensation interruption saison 2019/2020 organisation événements en 2020-2021	3 500,00 €		
120	Excédent		Perte	
	Total	182 400,00 €	Total	182 400,00 €



Evolution budgétaire



Evolution 2018-2019 -> 2019-2020 : en baisse

- Annulation des tournois, des manifestations, des recettes Balle Jaune, ...
- Baisse du nombre d'adhérents

Evolution 2019-2020 -> 2020-2021 (prévisionnel)

- Légère augmentation du montant des cotisations
- Prise en compte des dédommagements COVID 2019-2020 dans ce budget.

Saison 2020-2021

- Démarrage de la saison au plus tôt (14/09/2020) suite à la mise en place du planning (retour des emplois du temps des jeunes assez tardifs !).
- Légère baisse du nombre d'adhérents et arrêt des NAP compensé par les projets et la mise en place de groupes compétition (surcoût pour le club) -> réduction du volume horaire d'enseignement d'1h15 / semaine.
- Interruption COVID 2020 – 2021
 - Indemnisation au prorata des cours non assurés (situation trop incertaine pour espérer ajouter des séances en fin de saison, gestion très complexe de ces interruptions d'un point de vue financier pour les bénévoles).
 - Cette indemnisation sera déduite du paiement à la ré-adhésion, ou remboursée en cas d'arrêt de l'activité.
- Tournois Jeunes et Adultes prévus à ce jour.



Saison 2020-2021

- Un projet supplémentaire monté dans le cadre du plan de relance de la FFT :
 - Financement obtenu auprès de la FFT
 - Actions financées :
 - Pour tous les adhérents, cours à distance (via zoom), vidéos youtube, défis en Novembre.
 - Concours de dessin novembre à décembre 2020
 - Bon d'achat aux adhérents adultes en cours
 - Serviettes offertes aux adhérents adultes sans cours
 - Fête du tennis / Tombola jeunes 12/06/2021
- Des nouveautés pour les tournois Adultes avec notamment mise en place de TMC 4^e série Homme et Femme.

